



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230323-DBC20230323_02-DE
Reçu le 07/04/2023
Publié le 07/04/2023

N° DBC 20230323-02

Date de la convocation : 16 mars 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 Mars 2023 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Serge FAYET, Christophe DOS SANTOS.

Membres du Bureau absents excusés :

Serge THEALLIER, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Jany BROUSSE, Daniel BALISONI, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN, Didier ROMEUF (*représenté par Christophe DOS SANTOS*).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON

**CONTRAT DE VILLE :
VALIDATION DES ACTIONS - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Dans le cadre du Contrat de Ville, l'appel à projet pour 2023 a été lancé le 12 décembre 2022 pour un retour des dossiers au 27 janvier 2023. L'objectif est de permettre la mise en œuvre d'actions sur les quartiers politique de la ville en proposant un accompagnement financier.

Le Comité de Programmation s'est réuni le jeudi 2 mars 2023. Il a été proposé les montants de subventions concernant les demandes des actions listées dans le tableau récapitulatif pour l'année 2023 présenté en annexe.

Il est rappelé que les montants proposés respectent l'enveloppe qui a été estimée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en 2019 avec la Ville de THIERS à hauteur de 86 730 euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 24

AR Prefecture

063-200070712-20230323-DBC20230323_02-DE
Reçu le 07/04/2023
Publié le 07/04/2023

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les actions des porteurs de projets pour un montant total maximum de **86 730 euros** (tableau annexé à la présente délibération) ;
- **Approuve** l'attribution des subventions ;
- **Autorise** le Président à signer les conventions à intervenir.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 23

Membres représentés : 2

Non-participation : 0

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

